

HONORAIRES DE TRANSACTION

TVA au taux en vigueur de 20 % incluse - Montants TTC calculés sur le montant de la transaction réalisée

Prix de vente TTC		Sur les immeubles à usage d'habitation et sur les terrains à bâtir
De	À	HONORAIRES TTC * POUR LES FORMULES SERENITE** ET ESSENTIELLE
0 €	19 999 €	4 000 €
20 000 €	34 999 €	5 000 €
35 000 €	59 999 €	6 500 €
60 000 €	79 999 €	8 000 €
80 000 €	99 999 €	9 000 €
100 000 €	129 999 €	10 000 €
130 000 €	149 999 €	11 500 €
150 000 €	169 999 €	12 000 €
170 000 €	199 999 €	13 000 €
200 000 €	229 999 €	15 000 €
230 000 €	259 999 €	16 500 €
260 000 €	299 999 €	6 %
300 000 €	499 999 €	5,5 %
Au-delà de 500 000 €		5 %

* Les honoraires sont à la charge du vendeur, cependant ils peuvent être mis à la charge de l'acheteur dans les cas suivants : successions, mandant organisme public, marchand de biens.

** Dans le cadre de la formule Sérénité, les honoraires résultant du présent barème peuvent être réduits (voir conditions en agence)

Barème en vigueur pour tous les mandats signés à compter 01 juillet 2023

Avis de valeur :

Bilan complet et remise d'un rapport d'estimation

→ **240 € TTC**

OPTIONS « A LA CARTE » *

PRISE DE VUE PAR DRONE	300 € TTC
PLAN 3D INTERACTIF	360 € TTC
HOME-STAGING VIRTUEL	110 € TTC

* Options dépendantes de la souscription par le mandant d'une Formule « Essentielle » ou « Sérénité ».

Prix de vente TTC		Sur les immeubles à usage commercial, professionnel, fonds de commerce et foncier destiné à la promotion
De	À	HONORAIRES TTC *
Minimum		4 800 €
0 €	150 000 €	8,4 %
150 001 €	500 000 €	7,2 %
Au-delà de 500 000 €		6 %

* Les honoraires sont à la charge du vendeur cependant ils peuvent être mis à la charge de l'acheteur dans les cas suivants : successions, mandant organisme public, marchand de biens.

Barème en vigueur à compter 1er janvier 2019

Avis de valeur :

Estimation et expertise

→ **120 € TTC**

(hors prestations de conseils et débours)